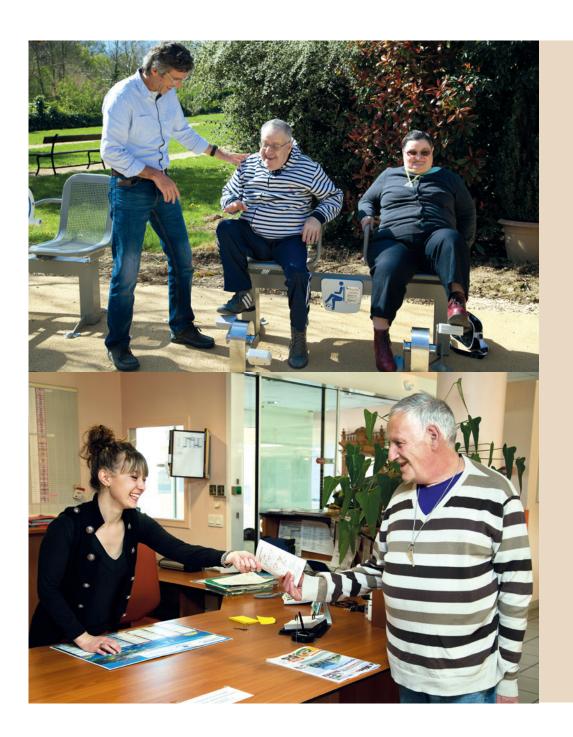


**RÉSIDENCE BON RENCONTRE** 

NOTRE-DAME-DE-L'OSIER



Reconnue d'utilité publique



# **BIENVENUE** À VOUS!

outes les équipes de la résidence Bon Rencontre vous souhaitent la bienvenue. Chaque personne est là pour que votre installation et votre quotidien se passent au mieux et que la prise en charge de vos soins se déroule dans le confort et la sécurité.

Les informations de ce livret vont vous permettre de mieux connaître l'organisation de la résidence, la manière dont se déroulent les repas, les activités qui vous sont proposées et les modalités de prise en charge des soins. Nous vous invitons à lire ce livret d'accueil et à en parler avec vos proches. Nous sommes là pour répondre en détail à vos questions.

Confort, sécurité et bien-être sont les buts de notre travail et de notre présence auprès de vous, n'hésitez donc pas à nous solliciter.

La direction



### **VOTRE CADRE** DE VIE

ituée au centre du village de Notre-Dame-de-l'Osier, à proximité de Vinay, dans un environnement calme et verdoyant, la résidence *Bon Rencontre* entretient des relations suivies avec les écoles, les associations, le centre aéré qu'elle invite régulièrement à venir vous rencontrer.

Elle doit son nom à l'histoire culturelle, l'ancien bâtiment étant à l'origine un abri pour pèlerins.

# L'établissement propose 80 places en hébergement permanent.

Une unité de vie sécurisée de 14 places est réservée aux personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de pathologies apparentées ; une seconde unité de vie accueille 14 personnes âgées ayant une déficience intellectuelle. La communication, l'accompagnement, les animations et les soins sont organisés et adaptés en fonction des besoins de chacun.

Les membres de l'équipe sont tous des professionnels aux compétences reconnues pour que, de l'assistante administrative au médecin, de l'agent d'entretien à l'aide-soignante, vous soyez chaleureusement entouré(e) et que votre vie quotidienne se déroule dans le respect de vos droits et libertés.



### CHEZ VOUS, POUR VOUS

'une superficie de 20 m², les 80 chambres sont toutes équipées d'une salle d'eau adaptée à votre confort, avec lavabo, douche avec siphon de sol et toilettes.

Si les gestes quotidiens et les déplacements vous sont devenus difficiles, les aides-soignants vous aideront dans les actes de la vie de tous les jours.

Pour vous sentir en toute sécurité dans votre chambre, vous avez à votre disposition un système d'appel d'urgence. Vous pouvez entrer en contact aussi souvent que nécessaire avec une personne de l'équipe.

Télévision et téléphone peuvent être installés si vous le désirez. L'installation de ces appareils sera effectuée par l'agent d'entretien de l'établissement ; vous devrez apporter votre téléviseur, mais le poste téléphonique est fourni par l'établissement. Toutes les chambres bénéficient d'une connexion wifi.

Aménagée avec du mobilier et un lit spécialement adaptés aux difficultés de l'âge, cette chambre est la vôtre. Vous pouvez vous y installer avec vos petits meubles et vos objets personnels.

Dans votre chambre, vous êtes chez vous, vous y recevez votre famille ou vos amis, quand vous le désirez, dans le respect des horaires du règlement de fonctionnement de l'établissement.

Pour entrer dans votre chambre, le personnel doit frapper à votre porte et attendre d'y avoir été invité pour ouvrir.

À tout moment, vous pouvez sortir pour aller vous promener. Vous pouvez aussi sortir déjeuner et même partir en week-end avec vos proches. Prévenez-nous simplement de votre absence.



## À SAVOIR

- Le ménage est régulièrement fait dans chacune des chambres, chaque fois que cela est nécessaire. Il est réalisé quotidiennement dans toutes les pièces communes.
- Le nettoyage du linge de maison, des serviettes de toilette, du linge de table et le blanchissage de vos vêtements personnels sont réalisés toutes les semaines. Il convient de marquer vos affaires personnelles avec des étiquettes à votre nom avant l'entrée dans l'établissement. Parlez-en à votre famille. Il vous appartient de prévoir le nettoyage de votre linge délicat comme les robes, les lainages ou les manteaux, avec l'aide de votre famille si nécessaire.
- Chaque jour, le courrier est distribué par le personnel de la résidence. Vous pouvez déposer à l'accueil ou faire déposer par un membre de l'équipe les lettres que vous souhaitez envoyer.
- Les travaux quotidiens de la résidence et des extérieurs sont pris en charge par l'agent d'entretien.
- Pour les offices ou si vous souhaitez un moment de recueillement, un lieu de culte est également à votre disposition.
- Un salon de coiffure est ouvert tous les mardis matin au sein de l'établissement. Vous pourrez également faire appel à votre coiffeur si vous le souhaitez.
- Pédicure, kinésithérapeute, esthéticienne peuvent également venir vous prodiguer leurs soins qui seront alors à votre charge.
- Vous pouvez déposer vos objets de valeur dans le **coffre** de la résidence.



## VOTRE BIEN-ÊTRE

es salariés de la résidence *Bon Rencontre* sont là pour assurer votre bien-être. En charge des trois principaux services que sont l'hôtellerie, les soins et l'administration, toute l'équipe est sous la responsabilité de la direction de l'établissement.

Chaque personne de l'établissement fera preuve d'attention, de courtoisie et d'un accompagnement de qualité à votre égard. Si tel n'était pas le cas, parlez-en sans attendre à la direction et à vos proches.

- Le service hôtelier comprend des cuisiniers, des agents des services logistiques, une responsable logistique.
- L'équipe de soins comprend un médecin coordonnateur, une infirmière coordinatrice, une aide-soignante coordinatrice, une psychologue, des infirmiers diplômés d'État, des aidessoignantes, des aides médico-psychologiques, une animatrice, une psychomotricienne, un assistant de soins en gérontologie et des agents de soins.
- Le service administratif comprend, outre la direction, une assistante de direction et un agent d'accueil pour répondre à vos demandes.

### Une cuisine équilibrée et savoureuse

La cuisine est dirigée par un chef cuisinier que nous vous invitons à rencontrer avec vos proches si vous le souhaitez. Il garantit des menus variés, équilibrés et savoureux, qui tiennent compte des régimes prescrits par votre médecin traitant, ainsi que des recommandations de la commission de restauration. Tous les menus sont élaborés sur place et leur préparation respecte les normes d'hygiène de la restauration.

Invitez vos proches aussi souvent que vous le souhaitez, la salle à manger des familles est réservée à cet effet : des menus « gourmets » sont proposés avec un petit supplément. Il suffit d'en informer le secrétariat au minimum 48 heures à l'avance.

Déjeuners et dîners sont servis au restaurant. En fonction de votre état de santé et à la demande du médecin, du personnel soignant ou de la direction, des plateaux peuvent vous être servis en chambre.

#### Horaires:

- le petit déjeuner en chambre ou au restaurant à partir de 7h30 ;
- le déjeuner à 12h ;
- le goûter de 15h30 à 16h ;
- le dîner à 18h30.

#### **Activités**

Quelles activités préférez-vous ? Des ateliers pour exercer votre mémoire ? Des activités manuelles comme la peinture ou la poterie ? Ou encore confectionner un gâteau, participer à une chorale, pratiquer de la gymnastique douce pour vous maintenir en forme ?

Notre programme d'activités est varié: ateliers mémoire, lecture, gymnastique douce, travaux manuels, lotos, mais aussi ateliers de rédaction du blog de la résidence, promenades en calèche, vacances à la mer, participation à la vie associative du village à travers les manifestations organisées par la commune... Des rendezvous Skype (visioconférence via Internet) ont également été mis en place pour vous permettre d'échanger par webcam interposée avec vos proches.

Toutes ces activités sont proposées et organisées par un animateur professionnel dans le seul but que vous y preniez du plaisir. Vous n'avez aucune obligation d'y participer. Le programme est affiché au rez-de-chaussée de la résidence sur la porte de l'ascenseur.

La résidence dispose aussi d'un physioparc permettant la pratique d'exercices en extérieur ainsi que d'une salle Snoezelen, d'une baignoire thérapeutique et d'un espace informatique accessible également aux familles.

À tout moment, pour bavarder, regarder la télévision ou partager une collation, les différents salons équipés d'écrans plats et d'un home cinéma au rez-de-chaussée sont à votre disposition.





## QUALITÉ DES SOINS

a résidence Bon Rencontre a signé une convention tripartite avec le Conseil général de l'Isère et la délégation territoriale de l'Agence Régionale de Santé. Elle garantit la qualité des soins prodigués et des personnels engagés.

Sachez également que la résidence fait partie du réseau de gérontologie local qui est composé d'établissements et de services de soins publics et privés locaux et d'organismes sociaux.

Le médecin coordonnateur est le référent médical de l'établissement. Il supervise l'équipe soignante, sous la responsabilité et l'autorité administratives du directeur. Il veille à une bonne coordination entre les intervenants extérieurs que vous avez choisis (votre médecin traitant, vos médecins spécialistes, votre kinésithérapeute, votre podologue par exemple) et les soignants de l'établissement. Il veille à ce que vous bénéficiiez des soins (y compris urgents) que votre état de santé nécessite, tout au long de votre séjour, même s'il ne prescrit aucun acte médical. Ses horaires de présence dans l'établissement vous seront communiqués. Vous avez par ailleurs l'entière liberté de garder ou de choisir votre médecin traitant à qui il sera proposé la signature d'un contrat type réglementaire portant sur les conditions de son intervention au sein de la résidence.

Votre dossier médical est transmis au médecin coordonnateur et protégé par le secret médical. Vous disposez d'un droit d'accès à votre dossier conformément aux dispositions de la loi n° 2002-303 du 4 mars 2002.

Si vous avez momentanément besoin d'être hospitalisé(e), le personnel se chargera de l'ensemble des démarches administratives et des transmissions nécessaires auprès des équipes médicales de l'hôpital ou de la clinique. Vous retrouverez votre chambre à la résidence lorsque vous reviendrez.

Par ailleurs, n'hésitez pas à consulter l'équipe médicale avec vos proches en cas d'évolution de votre état de santé. Nous sommes là pour trouver des solutions ensemble.

### **ACCUEIL** ET PRISE EN CHARGE

vant votre arrivée, nous avons eu l'occasion de nous rencontrer et de voir ensemble comment vous alliez vous installer. Rappelons les informations pratiques et les papiers nécessaires le jour de votre venue :

- votre pièce d'identité ;
- votre carte d'assuré(e) social(e) et un justificatif d'affiliation à un organisme complémentaire;
- votre dossier médical, fourni par votre médecin traitant ;
- vos justificatifs de ressources (dernier avis d'imposition);
- une liste détaillée de vos affaires personnelles marquées à votre nom avant l'entrée.

Le tarif mensuel comprend l'hébergement, la restauration, les soins d'aide aux actes de la vie quotidienne et les soins infirmiers, l'animation, l'entretien de votre linge et l'entretien de la résidence.

La télévision, le téléphone, les services de prestataires extérieurs ne sont pas compris dans ce prix.

Nous vous rappelons que la résidence est habilitée à l'aide sociale.

En fonction de votre santé et de vos ressources, vous pouvez bénéficier de différentes aides :

- l'aide personnalisée au logement (APL) ou l'allocation de logement social (ALS);
- l'aide sociale ;
- l'allocation personnalisée d'autonomie (APA).

L'établissement est assuré pour l'exercice de ses différentes activités, dans le cadre des lois et règlements en vigueur. Cette assurance couvre votre responsabilité civile.

### UNE ÉQUIPE À L'ÉCOUTE

Pour vous, le service administratif est ouvert en semaine de 9h à 17h.

Tous les membres de l'équipe sont au service de votre bien-être et de votre sérénité. En cas de problème, la direction est là pour vous écouter et faciliter le dialogue. Vous pouvez adresser vos suggestions sur le fonctionnement de l'établissement au **Conseil de la Vie Sociale** qui est composé majoritairement de représentants des personnes accueillies et des familles, ainsi que de représentants de l'établissement et du personnel (liste et coordonnées des représentants affichées dans le hall d'accueil).

Notre établissement s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de la qualité. Dans ce cadre, nous pourrons être amenés à recueillir votre avis par le biais d'enquêtes de satisfaction.

Vous serez amené(e) à participer à l'élaboration de votre projet personnalisé d'accompagnement (PPA). Il vous permettra de faire part de vos attentes, vos besoins et vos aspirations.

Afin de garantir vos droits et de prévenir tout risque de maltraitance, il vous est remis, en annexe du présent livret d'accueil, la charte des droits et libertés de la personne accueillie, et le règlement de fonctionnement de l'établissement. Vous pouvez faire appel, en vue de défendre vos droits, à une personne qualifiée. Si votre état de santé le nécessite, vous pouvez bénéficier d'une mesure de protection juridique.

Conformément aux dispositions de la circulaire du 12 juillet 2011 relative au développement de la bientraitance et au renforcement de la politique de lutte contre la maltraitance, l'établissement informe et dispense des formations à ses salariés sur ces deux thèmes.

Il existe un numéro national de signalement de maltraitance : le 3977.

### Accès à vos données personnelles informatisées

- Vos données personnelles peuvent faire l'objet d'un traitement automatisé dans les conditions fixées par la loi du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 et relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Vous avez le droit de vous opposer, pour des raisons légitimes, au recueil et au traitement de vos données nominatives.
- Vous avez le droit d'obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations qui vous concernent sur demande adressée aux personnels habilités.



Moyens d'accès : SNCF : Grenoble ou Valence ou gare SNCF de Vinay.

### Bon Rencontre Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes

30, rue des Oblats – 38470 Notre-Dame-de-l'Osier Téléphone : 04 76 36 72 66 – Fax : 04 76 36 65 58 Courriel : bonrencontre@fondationpartageetvie.org



Reconnue d'utilité publique

La Fondation Partage et Vie, anciennement Fondation Caisses d'Épargne pour la solidarité, est reconnue d'utilité publique. Son objet d'intérêt général est la lutte contre toutes les formes de dépendance liées à l'âge, à la maladie ou au handicap. Avec 117 établissements et près de 6 375 salariés, la Fondation est un acteur non lucratif majeur des secteurs médico-social et sanitaire.

